

+

ORGANISME INTERGOUVERNEMENTAL



UNIVERSITE DE YAOUNDE II

IFORD

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES

LAUREAT DU PRIX DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION 2011

PROGRAMME DE MASTER PROFESSIONNEL EN DEMOGRAPHIE

IFORD • ✉ BP 1556 – Yaoundé (CAMEROUN) • Email : iford@iford-cm.org • Web : www.iford-cm.org
Tél. : (+237) 222 22 24 71 / 222 23 29 47 / 242 03 44 12 / 22 22 35 79 • Fax : (+237) 222 22 67 93

I. OBJECTIFS DE LA FORMATION

I.1. Objectif général

- Renforcer les capacités et les compétences des cadres africains et les administrations afin qu'ils assurent mieux l'élaboration, l'exécution, le suivi et l'évaluation des programmes et projets en matière de population et développement d'une part,
- Apporter une contribution efficace et efficiente aux cadres stratégiques (nationaux et internationaux) actuels de lutte contre la pauvreté d'autre part.

I.2. Objectifs spécifiques

- Collecter et analyser les données démographiques ;
- Intégrer les variables démographiques dans la planification du développement ;
- Élaborer, exécuter, suivre et évaluer les politiques et les programmes de population ;
- Administrer et gérer les programmes de population et/ou de développement ;
- Appuyer les pouvoirs publics dans la définition des politiques de population ;
- Organiser les bases de données et gérer les systèmes d'information statistique relatifs aux données sociodémographiques ;
- Suivre et évaluer l'atteinte des objectifs de développement durable ;
- Appuyer la recherche en sciences de la population pour le développement ;
- Maîtriser l'utilisation de l'outil informatique et les autres technologies de l'information et de la communication.

II. DEBOUCHES

Les diplômés de l'IFORD sont employés dans les structures suivantes :

- Instituts nationaux de statistique ;
- Fonction Publique ;
- Organismes Internationaux (UNFPA, UNICEF, ONU-Femmes, etc.) ;
- Universités et Instituts de recherche ;
- Toute structure travaillant dans le domaine de la population, du développement et des ressources humaines ;
- Secteurs privés ;
- Etc.

III. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DU MASTER

L'offre de formation à l'IFORD se décline en *Domaine* : Sciences de l'Homme et de la Société, *Mention* : Sciences de la Population, *Spécialité* : **Démographie**. D'autres spécialités peuvent être ouvertes en cas de besoin.

Les enseignements du Master sont organisés en semestres et capitalisés en unités d'enseignement. Un semestre comporte 16 semaines d'activités pédagogiques. Les semestres sont indépendants, c'est-à-dire que les enseignements d'un semestre doivent être validés au cours de celui-ci.

Le Master comporte deux niveaux : le Master 1 et le Master 2, de deux semestres chacun (32 semaines) soit au total 4 semestres de cours et 120 crédits (60 crédits par niveau). Il se décline en un double parcours professionnel et recherche conduisant au diplôme de Master Professionnel en Démographie. Toutefois, un diplôme de Maîtrise professionnelle, à valeur uniquement nationale, pourrait être délivré aux étudiants qui le désirent ou qui sont obligés d'arrêter leur formation en 1^{ère} année du Master.

III.1. Unité d'enseignement et crédit

Une unité d'enseignement (UE) est un groupe identifiable d'enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique. Une unité d'enseignement s'entend un travail global de l'étudiant (TGE) qui intègre aussi bien les enseignements dans toutes leurs déclinaisons (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, direction d'étude et de recherche, séminaire, conférence, etc.) qu'éventuellement le travail personnel de l'étudiant (TPE) sous toutes ses variantes (notes de lecture, projet tutoré, stage, rapport, mémoire, recherche personnelle en complément aux enseignements, etc.).

On distingue les UE simples et les UE composées ou mixtes. Une UE simple comporte un seul élément : une matière, une forme d'enseignement, un stage, un mémoire ou toute autre variante de TPE. Une UE composée ou mixte comporte plusieurs éléments ou plusieurs matières.

Un crédit est une valeur ou une unité de compte qui quantifie la charge totale de travail requise de l'étudiant pour que l'objectif de formation d'une unité d'enseignement soit atteint. Un crédit est donc une valeur d'échange attribuée à chaque UE. Lorsqu'une UE est mixte, le crédit est attribué à l'ensemble de l'UE et non à ses composantes. Le volume horaire d'un crédit est de 25 heures au maximum.

Les heures d'enseignement d'une UE, quelle qu'en soit la forme, varient entre 25 et 175 heures, et le TGE entre 25 et 250 heures.

Les unités d'enseignement sont classées en UE fondamentales, professionnelles, optionnelles et éventuellement libres. Les UE libres sont des UE « d'ouverture » et transversales, proposées en libre choix à l'étudiant. Quand elle est possible, l'UE libre ne peut dépasser 25 heures et un (1) crédit. Le mémoire et le stage constituent chacun une unité d'enseignement.

III.2 Semestrialisation

Les études à l'IFORD sont organisées en deux semestres. La semestrialisation des enseignements implique la validation individuelle du semestre et non de l'année. Chaque semestre est validé dès lors que les unités de l'enseignement le constituant sont validées individuellement.

Chaque semestre comporte quatre (4) à cinq (5) unités d'enseignements pour un maximum de 30 crédits. Le travail global de l'étudiant (TGE) par semestre est de 750 heures au maximum. Dans ce travail global de l'étudiant, les heures d'enseignement sous toutes leurs formes varient entre un minimum de 100 heures et un maximum de 500 heures, soit un volume horaire hebdomadaire de 7 heures au minimum et de 32 heures au maximum respectivement. Les horaires pour le travail personnel de l'étudiant (TPE) au cours d'un semestre sont compris entre 250 heures au minimum et 650 heures au maximum.

La durée de la scolarité du Master est de quatre (4) semestres. A l'issue de ces quatre semestres de formation, les études sont sanctionnées par l'obtention d'un Master Professionnel en Démographie après soutenance d'un mémoire de fin d'études portant de préférence sur un problème de population et développement en Afrique. Le diplôme de Master est délivré si la moyenne générale, après validation des quatre (4) semestres, est au moins égale à 12/20.

Le passage du niveau 1 au niveau 2 du Master reste soumis à la validation des deux premiers semestres et à l'obtention d'une moyenne générale égale au moins à 12/20 à chaque semestre. Toutefois, des étudiants de niveau 1 n'ayant validé qu'un semestre sur deux et 80 % des crédits de l'autre semestre pourront être admis à s'inscrire au niveau 2 du Master à charge pour eux de valider en cours d'année les crédits manquants. Par ailleurs, on ne peut présenter plus de quatre fois l'examen d'une même UE en Master niveau 1 et plus de deux fois en Master niveau 2.

III.3. Types d'enseignements

Les enseignements sont dispensés sous différentes formes : cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP), séminaires (SM), stages (ST), travaux personnels de l'étudiant (TPE).

III.4. Mode d'évaluation

III.4.1. Evaluation des unités d'enseignement

L'évaluation des enseignements est organisée au cours de chaque semestre. Elle peut se faire par épreuves écrites, devoirs à domicile, exposés thématiques, etc. Elle combine à la fois des évaluations continues régulières et des examens finaux.

Lorsque l'UE est composée ou mixte, l'évaluation peut porter soit sur chacune des matières constitutives, soit sur l'ensemble des matières de l'UE, sous forme d'épreuve de synthèse.

L'évaluation des enseignements est organisée, pour les UE uniques ou composées avec épreuve de synthèse, de la manière suivante :

- Unités d'enseignement dont le TGE est compris entre 25 heures et 75 heures : un examen final ;
- Unités d'enseignement dont le TGE est compris entre 75 heures et 150 heures : un contrôle continu au moins et un examen final ;
- Unités d'enseignement dont le TGE est supérieur à 150 heures : deux contrôles continus au moins et un examen final.

Lorsque l'évaluation comporte un contrôle continu et un examen final, le contrôle continu compte pour 30 % et l'examen final pour 70 % dans le calcul de la note finale.

III.4.2. Evaluation du Travail Personnel de l'Etudiant (TPE)

L'évaluation spécifique du TPE peut être directe ou indirecte. Les travaux personnels en complément des enseignements font l'objet d'une évaluation indirecte à travers l'évaluation des aptitudes et connaissances par les contrôles continus et les examens finaux.

Les autres types de TPE, notamment les stages, mémoires, rapports, lectures, tutorats, sont évalués directement. Cette évaluation est prise en compte dans celle de l'UE en question.

IV. PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Le programme de formation s'articule autour de trois pôles d'enseignements : démographie, approches connexes et enseignements outils. Chaque pôle d'enseignements est constitué de la manière suivante :

1. Démographie

- Collecte des données quantitatives et qualitatives
- Analyse démographique
- Perspectives et prospectives démographiques
- Modèles de population
- Politiques de population
- Doctrines et éthiques de population
- Pratique des enquêtes et recensements
- Stage découverte (stage de terrain)
- Mémoire.

2. Approches connexes

- Économie
- Sociologie / Anthropologie
- Population et développement durable
- Genre
- Pauvreté
- Droits en matière de population
- Géographie de la population
- Génétique des populations
- Méthodes de recherche en sciences sociales.

3. Enseignements outils

- Informatique
- Statistique
- Théorie et pratique des sondages
- Communication
- Langue
- Gestion des projets
- Gestion axée sur les résultats
- Suivi et évaluation des projets et programmes de population
- Rédaction administrative
- Sport.

La constitution des différentes unités d'enseignement se fonde sur ces trois pôles d'enseignement.

Les tableaux ci-après présentent l'ensemble des UE au programme du Master niveaux 1 et 2 par semestre et par type.

UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MATIERES : MASTER 1

Semestre 1

Codes	UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE) Libellés	Types d'enseignements				T.P.E.	T.G.E.	Mode d'évaluation		Coef.	Crédits
		C.M.	T.D.	T.P.	T.H.E.			CC %	EF %		
UEPR101	Collecte des données démographiques et sociales	50	10	10	70	40	110	-	100	2	6
MPR1011	Collecte des données quantitatives	30	10	-	40	20	60	-	100		
MPR1012	Collecte et analyse des données qualitatives	20	-	10	30	20	50	-	100		
UEPR102	Techniques quantitatives 1	60	30	10	100	90	190	-	100	4	8
MPR1021	Statistique 1	20	10	-	30	30	60	-	100		
MPR1022	Statistique 2	20	10	-	30	30	60	-	100		
MPR1023	Statistique 3 (Théorie et pratique des sondages)	20	10	10	40	30	70	-	100		
UEPR103	Analyse des phénomènes démographiques 1	95	55	-	150	70	220	-	100	4	10
MPR1031	Principes de base d'analyse démographique	45	25	-	70	30	100	30	70		
MPR1032	Analyse de la nuptialité	25	15	-	40	20	60	-	100		
MPR1033	Analyse de la fécondité	25	15	-	40	20	60	-	100		
UEPR104	Analyse des phénomènes démographiques 2	45	25	-	70	40	110	-	100	3	6
MPR1041	Analyse de la mortalité et de la morbidité	25	15	-	40	20	60	-	100		
MPR1042	Mobilité spatiale et migrations	20	10	-	30	20	50	-	100		
UEOB110	Sport										
	TOTAL	250	120	20	390	240	630			13	30

Semestre 2

Codes	UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE) Libellés	Types d'enseignements				T.P.E.	T.G.E.	Mode d'évaluation		Coef.	Crédits
		C.M.	T.D.	T.P.	T.H.E.			CC %	EF %		
UEPR105	Techniques quantitatives 2	60	-	15	75	20	95	-	100	2	4
MPR1051	Statistique 4	20	-	5	25	10	35	-	100		
MPR1052	Statistique 5	40	-	10	50	10	60	-	100		
UEPR106	Compléments d'analyse démographique	95	25	20	140	40	180	-	100	4	8
MPR1061	Analyse indirecte des phénomènes démographiques	50	25	-	75	20	95	30	70		
MPR1062	Projections démographiques	25	-	15	40	10	50	-	100		
MPR1063	Démographie de la famille et des ménages	20	-	5	25	10	35	-	100		
UEPR107	Langues et communication	90	-	35	125	50	175	-	100	2	7
MPR1071	Initiation aux techniques de communication	20	-	5	25	-	25	-	100		
MPR1072	Anglais	40	-	15	55	30	85	30	70		
MPR1073	Techniques de rédaction administrative	20	-	5	25	-	25	-	100		
MPR1074	Initiation aux logiciels bureautiques	10	-	10	20	20	40	-	100		
UEFO101	Initiation à la recherche en sciences sociales	60	10	15	85	60	145	-	100	3	6
MFO1011	Méthodes de recherche en sciences sociales	20	10	-	30	20	50	-	100		
MFO1012	Séminaire d'Elaboration d'un projet de recherche	25	-	-	25	10	35	-	100		
MFO1013	Initiation aux logiciels	15	-	15	30	30	60	-	100		
UEPR108	Pratique des enquêtes et des recensements 1	20	-	45	65	50	115	30	70	3	5
UEOB110	Sport										
	TOTAL	325	35	130	490	220	710			14	30

UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MATIERES : MASTER 2

Semestre 3

Codes	UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE) Libellés	Types d'enseignements				T.P.E.	T.G.E.	Mode d'évaluation		Coef.	Crédits
		C.M.	T.D.	T.P.	T.H.E.			CC %	EF %		
UEFO102	Enseignements connexes	90	10	-	100	45	145	-	100	3	7
MFO1021	Doctrines et politiques de population	50	-	-	50	20	70	-	100		
MFO1022	Economie et population 1	20	5	-	25	-	25	-	100		
MFO1023	Sociologie de la population	20	5	-	25	25	50	-	100		
UEPR109	Gestion des programmes et projets de population	110	-	25	135	35	170	-	100	4	8
MPR1091	Initiation à la gestion des projets et Gestion axée sur les résultats	40	-	-	40	15	55	-	100		
MPR1092	Communication en matière de population	30	-	-	30	-	30	-	100		
MPR1093	Suivi – Evaluation des programmes et projets de population	20	-	20	40	10	50	-	100		
MPR1094	Recherche opérationnelle	20	-	5	25	10	35	-	100		
UEPR110	Exploitation et analyse des enquêtes et des recensements	75	-	20	95	60	155	-	100	3	7
MPR1101	Initiation à l'exploitation des données	25	-	10	35	20	55	-	100		
MPR1102	Analyse des données des enquêtes et recensements	25	-	10	35	40	75	-	100		
MPR1103	Valorisation des enquêtes et des recensements	25	-	-	25	-	25	-	100		
UEPR111	Pratique des enquêtes et recensements 2	20	-	60	80	80	160	30	70	3	8
MPR1111	Exploitation des données de l'enquête étudiants	10	-	30	40	40	80	30	70		
MPR1112	Analyse de l'enquête étudiants	10	-	30	40	40	80	30	70		
UEOB210	Sport										
	TOTAL	295	10	105	410	220	630			13	30

Semestre 4

Codes	UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE) Libellés	Types d'enseignements				T.P.E.	T.G.E.	Mode d'évaluation		Coef.	Crédits
		C.M.	T.D.	T.P.	T.H.E.			CC %	EF %		
UEFO103	Population et développement durable	155	5	-	160	10	170	-	100	4	9
MFO1031	Economie et population 2	25	5	-	30	-	30	-	100		
MFO1032	Genre et population	25	-	-	25	-	25	-	100		
MFO1033	Population et santé en Afrique	35	-	-	35	10	45	-	100		
MFO1034	Population, environnement et développement	45			45	10	55	-	100		
MFO1035	Populations vulnérables	25	-	-	25	-	25	-	100		
UEFO104	Séminaires méthodologiques	30	-	-	30	40	70	-	100	2	5
UEFO105	Mémoire de fin d'études	-	-	-	-	150	150	-	100	3	8
UEPR112	Stage découverte	-	-	-	-	160	160	30	70	3	8
UEOB210	Sport										
	TOTAL	185	5	-	190	360	550			12	30

V. ORGANISATION DES EXAMENS

V.1. Sessions et types d'examens

Deux sessions d'examens (session normale et session de rattrapage) sont organisées pour chaque unité d'enseignement au cours d'un semestre avec un intervalle d'au moins deux (2) mois entre les deux sessions. Toutefois, des examens peuvent être programmés en dehors des périodes bloquées.

Seuls sont autorisés à prendre part à l'examen, les étudiants régulièrement inscrits pour l'année académique en cours, ayant subi le contrôle continu des connaissances dans l'UE concernée et n'étant pas sous le coup d'une sanction disciplinaire de suspension ou d'exclusion. S'agissant de la session de rattrapage, l'étudiant doit en plus s'être présenté à la session normale et y avoir obtenu une note inférieure à 12/20. Si l'étudiant n'améliore pas ses notes dans certaines matières de la session de rattrapage, ses notes de la session normale y relatives sont conservées pour le calcul des moyennes des UE concernées.

V.2. Validation des acquis

Les unités d'enseignement sont capitalisables au cours d'un semestre. Pour le calcul de la moyenne générale, des coefficients, variant de 1 à 4 suivant la valeur des crédits, sont affectés aux unités d'enseignement. Les crédits sont capitalisables par unité d'enseignement.

Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée si sa moyenne est au moins égale à 12/20. L'acquisition d'une unité d'enseignement composée ou mixte emporte l'acquisition de tous les crédits et matières constitutives sans fractionnement.

La compensation est possible entre matières constitutives d'une unité d'enseignement composée ou mixte, à l'exclusion des cas de fraude. Il n'y a pas de compensation entre UE au cours d'un semestre.

Chaque semestre est délibéré indépendamment des autres et il n'y a pas de compensation entre les semestres. La validation d'un semestre emporte l'acquisition de toutes les UE et des crédits de ce semestre.

Le diplôme de Master Professionnel en Démographie (MPD) n'est délivré qu'aux étudiants qui ont validé les quatre semestres du Master avec une moyenne au moins égale à 12/20.

Les mentions et grades suivants sont attribués aux UE et à la moyenne générale :

Mention	Grade	Note / 20
Excellent	A	18,00 et +
Très Bien	B	16,00 – 17,99
Bien	C	14,00 – 15,99
Assez Bien	D	12,00 – 13,99
Echec	E	< 12,00